

## **SODEC AUDIT**

*Société anonyme  
au capital de 600 000 €*

*192, chemin du Fourniller  
BOLLENE (Vaucluse)*

*R.C.S. AVIGNON TGI 389 893 843*

**PROCES-VERBAL DE LA DELIBERATION  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
REUNION DU 4 NOVEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre,  
Le quatre novembre,  
A neuf heures,

Au siège social, à BOLLENE (Vaucluse), 192 Chemin du Fourniller, les membres du Conseil d'administration de la Société SODEC AUDIT se sont réunis, sur la convocation de son Président, Monsieur Mickaël ROURE.

Sont présents et ont signé le registre des présences :

- **Monsieur Mickaël ROURE**, Président directeur général,
- **Monsieur Bruno MALEFANT**, Directeur Général Délégué,
- **Monsieur Thierry BARRANDON**, Directeur Général Délégué,
- **Monsieur Kamal BOUCHABKA**, Administrateur,
- **Monsieur Thomas HERLEM**, Administrateur,

Tous les membres du Conseil d'administration en exercice sont présents ; le Conseil peut donc valablement délibérer, conformément à la loi.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Mickaël ROURE, Président du Conseil d'administration.

Monsieur Bruno MALEFANT remplit les fonctions de secrétaire.

Monsieur le Président rappelle que le Conseil a été convoqué à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### **ORDRE DU JOUR**

- ◆ Nomination de nouveaux DGD,
- ◆ Pouvoir à donner,

Monsieur le Président soumet au Conseil les décisions suivantes :

### REDACTION D'UN RAPPORT

Après avoir entendu l'exposé du Président, le Conseil valide, à l'unanimité, la nomination en tant que DGD de Monsieur Kamal BOUCHABKA et de Monsieur Thomas HERLEM.

### POUVOIR A DONNER

Le Conseil, à l'unanimité, donne pouvoir à Monsieur Bruno MALEFANT, à l'effet de réaliser toutes les formalités de dépôt à cette fin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 heures 10.

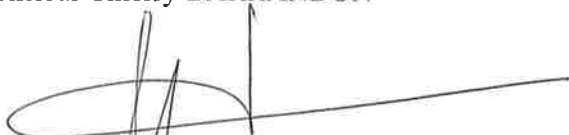
De tout ce qui précède, il a été dressé le présent Procès Verbal qui a été signé par les membres du Conseil d'administration.

Le Président

Mr. Mickaël ROURE



Monsieur Thierry BARRANDON



Monsieur Thomas HERLEM



Un administrateur

Mr. Bruno MALEFANT



Monsieur Kamal BOUCHABKA

